

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 5 février 2019

Enquête Oxatis : le Profil du e-commerçant 2018

(12° édition - Spécial TPE / PME)

Emploi, croissance, rentabilité :

En 2018 le e-commerce confirme son rôle moteur dans le développement économique des territoires

Pour la 12^e année consécutive la société Oxatis, en partenariat avec la Fevad et le cabinet Ernst & Young, révèle les résultats de son enquête dédiée à l'activité e-commerce des PME.

Avec un bon niveau de rentabilité, un impact positif du Web sur les magasins physiques (points de vente traditionnels), des perspectives de recrutement très favorables et une présence forte dans les petites communes, le e-commerce représente une opportunité de croissance majeure pour le développement économique des territoires.

Les résultats clés de 2018

- 83% des sites E-commerce sont rentables ou à l'équilibre
- 45% des e-commerçants sont implantés dans les communes de moins de 20 000 habitants
- 80% des commerçants traditionnels qui disposent également d'un site de vente en ligne constatent un impact positif du web sur les visites et les ventes en magasin
- 9800 postes créés partout en France
- 13500 créations de postes en prévision pour 2019, soit 10 % des créations d'emplois marchands prévues en France pour 2019.

En 2018 la majorité des sites E-commerce sont rentables

83 % des e-commerçants sont rentables ou à l'équilibre en 2018. Un chiffre qui souligne le fort potentiel du e-commerce pour les PME. Après une période d'investissement pendant laquelle les sociétés ont misé sur la création de leur site et les actions de visibilité, **le retour sur investissement est au rendez-vous** et concerne dorénavant la majorité des entreprises.

L'enquête montre une progression très significative de la part des sites rentables jusqu'à franchir le cap symbolique de la majorité. En effet alors que la proportion des sites rentables en 2017 était de 33% **cette valeur passe à 53 % en 2018 soit une augmentation de 20 points.**



Dans le cadre du E-commerce BtoB, **87% des sites des PME sont rentables**. Cette croissance devrait encore se renforcer dans les prochains mois sur un marché qui avoisinera les 200 Milliards d'euros à l'horizon 2012, soit plus de 2 fois le marché actuel du BtoC en France (Insee, 2018).

E-commerce et commerce de proximité : l'alliance gagnante.

L'enquête Oxatis montre que 80 % des entreprises qui gèrent à la fois un site E-commerce et un magasin traditionnel constatent un impact positif de leurs sites sur leurs boutiques physiques. Cet impact est en très nette progression et atteint **les 80 % en 2018** (56 % en 2016 et 65 % en 2017).

L'influence du E-commerce sur le magasin physique se fait à plusieurs niveaux : 79% des commerçants observent une augmentation de la fréquentation en magasins après consultation du site. Conséquence de ce comportement, **60 % des PME interrogées constatent une progression de plus de 10 % du chiffre d'affaires** en point de vente physique à la suite du lancement de leur site.

La position des PME n'est donc plus seulement multi-canal ou cross-canal mais prend une dimension omnicanale. Toutes les PME ont intérêt à utiliser le commerce en ligne comme prolongement de leur activité, à la fois en tant que canal de vente supplémentaire et comme support de communication et d'attractivité pour développer leur relation client.

Par ailleurs l'enquête montre que les sites E-commerce permettent d'élargir immédiatement les zones de chalandise, non seulement de manière locale mais aussi à l'international. Les résultats sont significatifs, les e-commerçants **exportent 5 fois plus que la moyenne des entreprises françaises**.

PME du E-commerce et embauche : promesses tenues

Le E-commerce est un secteur qui offre des perspectives d'embauche favorables. **16 % des e-commerçants ont réalisé l'embauche d'au moins un salarié en 2018**. Un chiffre relativement stable sur les deux dernières années puisque cette proportion était de 18 % en 2017 et 17 % en 2016.

Avec plus de 182 000 sites actifs en France, en janvier 2018, on peut estimer que le E-commerce a généré plus de **42 000 emplois en 2018**.

Avec 23% des e-commerçants qui déclarent vouloir recruter en 2019 et sur la base des 42600 sites qui réalisent un CA annuel compris entre 100K€ et 10M€ (Fevad, 2019), on peut estimer **le nombre d'emplois créés à 13500 soit près de 10 % des 133 000 emplois prévus par la projection Insee banque de France**

A la différence des candidats recherchés par les grands acteurs du web qui sont dotés de grands entrepôts logistiques, les projets de recrutement des PME du E-commerce concernent principalement **des profils de candidats dotés de compétences pointues**. En effet, les profils les plus recherchés concernent des experts du commerce et du marketing (43%) alors que les métiers en lien avec les renforts logistiques (la gestion des entrepôts ou la préparation de commande) sont nettement moins représentés (26%).

Ce contexte favorable peut expliquer l'augmentation de taille des sociétés du E-commerce, l'étude montre à ce sujet **que la part des sociétés de plus de 5 salariés a triplé en trois ans en passant de 12 à 25%**.



Dynamique des territoires : les PME du E-commerce occupent le terrain

Dynamiser les territoires, accroître le trafic et l'emploi dans les petites communes, constituent des problématiques majeures pour les acteurs économiques et les élus locaux. Dans un contexte de dévitalisation de certaines communes, le E-commerce représente un fort terrain d'opportunités.

En effet l'enquête montre que presque **un e-commerçant sur deux est implanté dans les communes de moins de 20 000 habitants** (45%). L'E-commerce est donc en train de s'affirmer comme un réel contributeur au dynamisme et à l'attractivité économique des territoires. Capable de trouver un modèle économique rentable, ces PME sont en mesure de poursuivre et développer leur activité et d'être générateurs d'emplois tout en dynamisant le commerce traditionnel.

Les PME du E-commerce participent donc à renverser la tendance au déclin démographique dans les territoires et permet de concilier judicieusement la digitalisation des PME avec une décentralisation réussie.

À propos d'Oxatis

Oxatis est la solution de création de site E-commerce en mode SaaS leader en Europe avec plus de 8 500 clients PME. Très complète et en constante évolution, elle répond parfaitement aux enjeux des PME qui réalisent entre 100 K€ et 30 Millions d'euros de chiffre d'affaires en ligne.

Oxatis est labélisé Google Premier Partner, la solution Oxatis est recommandée par Sage, elle est distribuée en exclusivité par des banques aussi renommées que le Crédit Agricole, le Groupe Crédit du Nord, le Groupe Crédit Mutuel – CIC et la Caisse d'Epargne Provence Côte d'Azur.

En 2018, Oxatis a poursuivi une stratégie dynamique de croissance externe : en juillet 2018, acquisition de la société Powerboutique, un des acteurs majeurs du E-commerce avec plus de 1 500 Sites actifs en ligne, en novembre 2018, acquisition de la société Channel Pilot Solutions, spécialiste allemand des solutions SaaS pour le traitement et l'optimisation des flux E-commerce qui équipe plus de 430 clients en Europe parmi lesquels les plus grands sites e-commerce (Décathlon, La redoute, Sarenza, Lindt..).

Oxatis est implanté dans cinq pays européens (France, Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni).

Oxatis est cotée depuis avril 2018 sur le marché Euronext Growth – ALOXA.

CONTACT

LABLCOM - Bruno Lorthiois

06 78 97 07 24

blorthiois@lablcom.net



***Méthodologie :**

Avec 10000 e-commerçants sur plus de 22 secteurs d'activité, Oxatis est un poste d'observation économique privilégié pour analyser les résultats représentatifs de l'appropriation du e-commerce par les PME françaises.

Enquête menée par Oxatis sur plus de 1900 e-commerçants du 27 novembre 2018 au 22 décembre 2018. 403 répondants en France. La méthodologie, le processus de collecte et de traitement des informations ainsi que les résultats chiffrés ont été audités et validés par Ernst & Young en janvier 2019.

Emplois créés : estimation Oxatis calculée à partir du nombre de sites e-commerce 2016, 2017 et 2018 déclarés par la FEVAD (calculés à partir des données communiquées par le panel des plateformes sécurisées de paiement ICE / FEVAD) d'une part, et des données de l'étude (pourcentage d'e-commerçants ayant embauché en 2018, nombre d'embauches par site en 2018 et prévisions 2019) d'autre part.